

15-JAN-2008 2007-6215

(# 19280, SACHET UNISERVICE DE 125g)

Supérieurs Inc.

CONTENU NET DE 125 g/sachet

DOMESTIQUE

RATOL SUPARAFINE

RATICIDE  
(BOULETTES PARAFINÉES)

POUR LUTTER CONTRE :  
RATS NOIRS, RATS SURMULOTS  
ET LES SOURIS COMMUNES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET L'INFORMATION  
SUR LE CONTENANT AVANT D'UTILISER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

**MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES**

**ANIMAUX D'ÉLEVAGE.** Peut être nocif ou létal si ingéré ou absorbé par la peau. Porter des gants de caoutchouc lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon avant de les porter à nouveau. **TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.**

**PREMIERS SOINS :** En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Si avalé ou absorbé, ce produit peut réduire la propriété de coagulation du sang et causer des hémorragies internes. La vitamine (K<sup>1</sup>) administrée sous la forme intramusculaire, sous-cutané ou par voie buccale est conseillée comme traitement palliatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesuré par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent.

**GARANTIE :**  
Chlorophacinone ... 0,005%

NO. D'ENREGISTREMENT 19280  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**AVERTISSEMENT :** Contient les allergènes  
Arachides (écailles d'arachides), soya et blé

Les Produits de Contrôle Supérieurs Inc.  
3715, La Fayette est, Boisbriand, Québec,  
Canada, J7H 1S4, 1 (450)434-5598

15-JAN-2008 2007-6215

(# 19280, PANNEAU PRINCIPAL)

Supérieurs Inc.

500g

4 sachets uniservice de 125 g

NO. D'ENREGISTREMENT 19280  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES  
GARANTIE : Chlorophacinone 0,005%

DOMESTIQUE

RATOL

SUPARAFINE

RATICIDE  
(BOULETTES PARAFINÉES)

Avertissement, contient les allergènes  
Arachides (écailles d'arachides), soya et blé

POUR LUTTER CONTRE :  
RATS NOIR, RATS SURMULOTS  
ET LES SOURIS COMMUNES

LIRE L'ÉTIQUETTE  
AVANT D'UTILISER

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Les Produits de Contrôle Supérieurs Inc.  
3715, La Fayette(E), Boisbriand, Québec, Canada, J7H 1S4, (450) 434-5598

RATOL

(#19280 panneau secondaire)

**MODE D'EMPLOI :**

**POUR LUTTER CONTRE LES RATS NOIRS** (*Rattus norvegicus*), **LES RATS SURMULOTS** (*Rattus rattus*) **ET LES SOURIS COMMUNES** (*Mus musculus*).

Déposer les appâts, sans ouvrir le sachet, aux endroits fréquentés par les rats comme les tunnels, les sentiers et là où ils mangent. **POUR RATS NOIRS, RATS SURMULOTS** : Déposer 1 à 5 sacs d'appâts Ratol Suparafine par station. **POUR LES SOURIS COMMUNES** : Déposer en petites quantités de 15 à 50g à tous les 2 à 3 mètres. Remplacer les appâts moisies ou humides à tous les 15 jours. Maintenir l'approvisionnement jusqu'à ce que tout signe d'alimentation cesse.

**MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE.** Peut être nocif ou léthal si ingéré ou absorbé par la peau. Porter des gants de caoutchouc lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon avant de les porter à nouveau. **TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.**

**RESTRICTION D'UTILISATION:** L'appât DOIT être placé dans un point d'appât protégé ou dans un endroit hors de portée des enfants, des animaux de compagnie et des animaux d'élevage. **NE PAS** placer l'appât là où il risquerait de contaminer des aliments ou encore des surfaces venant en contact direct avec des aliments.

**PREMIERS SOINS :** En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Si avalé ou absorbé, ce produit peut réduire la propriété de coagulation du sang et causer des hémorragies internes. La vitamine (K<sup>1</sup>) administrée sous la forme intramusculaire, sous cutané ou par voie buccale est conseillée comme traitement palliatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesuré par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent.

**ENTREPOSAGE:** Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger la portion inutilisée du produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr à l'abri des enfants et des animaux non ciblés.

**ÉLIMINATION :** Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter le contenant aux ordures ménagères.

**ÉLIMINATION DES RONGEURS** : Jeter les rongeurs morts aux ordures ménagères ou les enterrer.

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.